

BILAN 2012

GESTIONNAIRES

Maître d'ouvrage

S. VALLEE DU JAUR

Exploitant

S. VALLEE DU JAUR

Population desservie

1 119

RESSOURCES

Vous êtes alimentés par 2 captages

◆ COUDURO NORD

◆ COUDURO SUD

TRAITEMENT

Vous êtes alimentés par 1 traitement :

◆ STATION DE CAUDURO

QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES

Réseau S. VALLEE DU JAUR-OLARGUES VIEUSSAN MONS ST JULIEN

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Pourcentage de conformité (18 analyses) : 100,0% - maxi. : 0 germe/100ml

Limites de qualité : 0 germes/100ml

Eau de bonne qualité.

NITRATES

6 valeurs mesurées : mini. : 1,7 mg/L - maxi. : 2,6 mg/L - moyenne : 2,2 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau présentant peu ou pas de nitrates.

PESTICIDES TOTAUX

2 valeurs mesurées : mini. : 0,00 µg/l - maxi. : 0,00 µg/l - moyenne : 0,00 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 0,5 µg/l

Eau présentant une teneur en pesticides inférieure à la limite de qualité.

FLUOR

2 valeurs mesurées : mini. : 0,0 mg/L - maxi. : 0,0 mg/L - moyenne : 0,0 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 1,5 mg/L

Eau peu fluorée.

Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire de fluor sous forme de sel ou de comprimés est conseillé sauf avis médical contraire. Pour les enfants de 0 à 12 ans, consulter votre médecin.

DURETÉ

5 valeurs mesurées : mini. : 31,0 °F - maxi. : 35,0 °F - moyenne : 33,0 °F

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau très dure, très calcaire.

Si un traitement réduisant l'entartrage des conduites (adoucisseur, ...) a été mis en place, conserver un point d'usage non traité pour la boisson et la préparation des aliments.

CONCLUSION

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.

Sur le plan physico-chimique, elle est satisfaisante au vu des paramètres analysés.

Ces informations sont fournies par l'ARS - Délégation territoriale de l'Hérault, en application du code de la santé publique.



Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change :
SIGNELEZ LE A VOTRE DISTRIBUTEUR

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune, ou sur Internet Lire le verso pour de plus amples informations